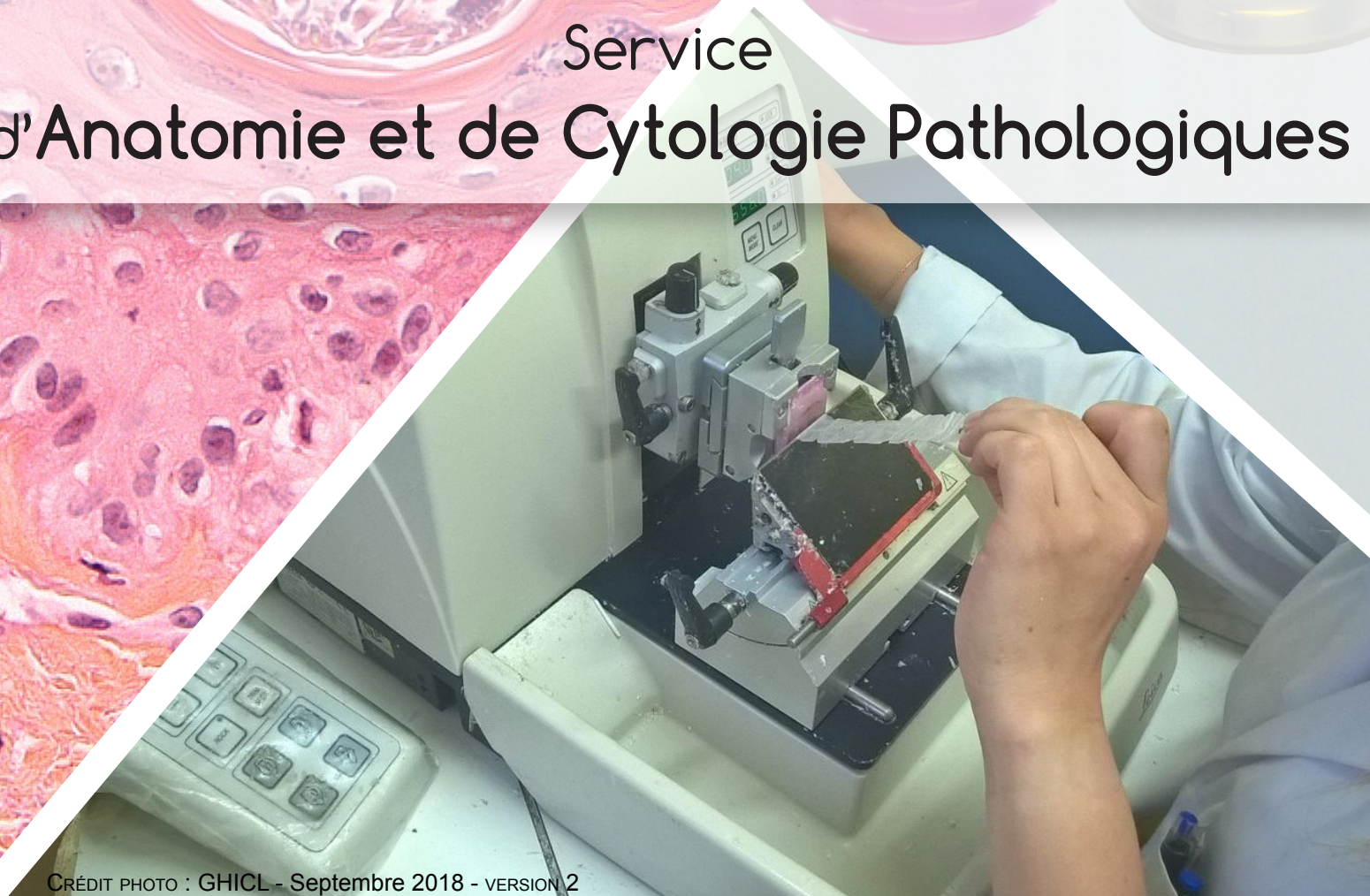




Service d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques



CRÉDIT PHOTO : GHICL - Septembre 2018 - VERSION 2

SERVICE ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Il réalise des examens d'anatomie et de cytologie pathologiques

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi
De 8h30 à 17h30

Horaires d'ouverture technique :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Samedi de 8h00 à 12h00

Réception des prélèvements jusque 17h30 en semaine et 11h30 le samedi hors
prélèvements particuliers

☎ 03 20 87 45 62

📠 03 20 87 48 27

CONTACTS

POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BIO-PATHOLOGIE DU GHICL

ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Chef de service : Pr Pierre GOSSET

Anatomopathologiste : Dr Stephanos PAPADOPOULOS

Anatomopathologiste : Dr Jean François QUINCHON

Anatomopathologiste : Dr Adriana MIHALACHE

CELLULE QUALITE

Biologiste Responsable Qualité : Dr Anne-France GEORGEL

Suppléant : Mme Ophélie DUMORTIER

Suppléant : M. Philippe DEJARDIN

CADRE DE SANTE

M. Damien LAMBERTON

Suppléant : Mme Elodie DEROMBISE

Table des matières

GENERALITES	3
PRESCRIPTION	4
AJOUT D'ANALYSES	4
MATERIEL UTILISE.....	5
PROCEDURES D'ACHEMINEMENT.....	6
PRELEVEMENTS ANATOMO-PATHOLOGIQUES	6
PRELEVEMENTS CYTOLOGIQUES	8
PROTOCOLES D'ESSAIS CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES	10

L'EXAMEN D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

C'est un examen qui s'appuie sur l'observation morphologique des cellules, tissus, organes ou leurs dérivés. Il est basé sur des techniques, standards ou spéciales : histopathologiques, histochimiques, immunohistochimiques ou moléculaires.

L'examen d'anatomie et cytologie pathologiques a plusieurs objectifs : diagnostic de maladie ou de dépistage, thérapeutique ou de suivi particulier. Il est aussi pronostique via le recueil des éléments clés de la réalisation de grades ou scores ; prédictif et à impact thérapeutique. Il est finalisé par un compte rendu textuel transmis aux médecins en charge du patient dans le cadre du soin.

Un examen d'anatomie et cytologie pathologiques se déroule en trois phases :

✓ **la phase pré-analytique :**

Le prélèvement, effectué par le préleveur demandeur, est acheminé dans le service d'anatomie et cytologie pathologiques. Il est accompagné d'une feuille de demande d'examen, qui est renseignée par le médecin demandeur et comporte les renseignements d'identité et de contexte clinique nécessaires au diagnostic. L'étape administrative d'enregistrement est importante et renseigne : identité, numéro d'examen et inventaire de prélèvements reçus.

✓ **la phase analytique :**

Les cellules ou fragments de tissus sont traités et rendus observables au microscope par création de préparations colorées sur lames.

Après un premier examen microscopique, le médecin pathologiste peut compléter son diagnostic par la demande de techniques spéciales, basées sur des principes de chimie, histochimie, histoenzymologie, immunohistochimie, et biologie moléculaire.

✓ **la phase post-analytique :**

Le médecin pathologiste traduit son observation microscopique afin d'établir une interprétation contextuelle du résultat. Le délai de rendu de résultats dépend des difficultés d'interprétation. Le compte-rendu est ensuite communiqué aux différents correspondants, par courrier papier et support informatique (DPI et Apicrypt). Les modes de transmission des comptes-rendus sont décrits par la procédure *HE2-ACP-PR02-Transmission des résultats en ACP*.

PRESCRIPTION

La prescription est assurée par un **professionnel habilité** et doit répondre à une question clinique. Elle s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques et **si nécessaire sur un échange entre clinicien et anatomo-pathologiste**.

Le bon de demande d'examen est **daté et comporte les renseignements pré-analytiques (date, heure de prélèvement et NOM COMPLET du préleveur) et cliniques nécessaires à l'interprétation des examens d'anatomie pathologique**. S'il s'agit d'une prescription, celle-ci doit être en plus **signée**.

Une information doit être donnée au patient et son **consentement** obtenu notamment dans le cadre de la tumorothèque et de [foetopathologie](#).

Deux bons de demande d'examens spécifiques au service d'anatomie et cytologie pathologiques sont disponibles :

Prescription d'étude anatomocytopathologique non urgente	Fiche de liaison pour examen cytologique et histopathologique
Prescription d'étude anatomocytopathologique urgente	Bon d'urgence



*Les bons de demande doivent être complétés à l'aide des cases prévues à cet effet et **l'ensemble des informations demandées doit y être retrouvé**.*



Eviter les abréviations.



Signaler sur les fiches de liaison les prélèvements à risque contaminant

Tous les prélèvements, même ceux qui seront traités par un laboratoire extérieur à l'établissement, **doivent transiter par le service d'anatomie et cytologie pathologiques** qui prend en charge leur acheminement, en accord avec le service demandeur.

AJOUT D'ANALYSES

Il est possible de réaliser certaines analyses complémentaires sur les prélèvements déjà reçus.

Le **rajout est validé par le laboratoire** en fonction du volume d'échantillon restant. Il doit être confirmé par l'envoi d'une nouvelle prescription.

MATERIEL UTILISE (fourni par le service d'ACP)

Flacons à bouchon bleu	20 mL de formol ROSE tamponné pbs 4 %	
Flacons à bouchon bleu	65 mL de formol tamponné pbs 4 %	
Sachet TissueSAFE®	498 mm x 298mm	
Pots pour transport des pièces anatomiques	Contenance : 1 L ou 2.5 L ou 5 L	
Cubi (10L)	Formol dilué	
Flacons à bouchon jaune	Alcool à 50 %	
Kit frottis liquide	Thinprep + cytobrush	
Flacons à bouchon vert	Liquide de Michel	
Cryotubes		
Tubes coniques de 50 mL à bouchon bleu	Cytolyt	
Lames et boîtes de transport de lames		
Prescription médicale non urgente		
Prescription médicale urgente		
Glacières pour transport de prélèvements	Réservées aux blocs opératoires	
Sachets Tissue Safe pour transport de pièce fraîche sous-vide	Réservés aux blocs opératoires	
Sachets secondaires de transport sur route	Réservés aux prélèvements extérieurs à Saint Vincent	

Commande du matériel

La commande de matériel s'effectue via le [bon de commande](#) disponible sur intranet. La demande doit parvenir au service d'anatomie et cytologie pathologiques le lundi dernier délai pour une préparation et une livraison dans la semaine. Cette demande peut parvenir par mail à l'adresse labosv@ghicl.net ou directement dans le service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques.

PROCEDURES D'ACHEMINEMENT

Les prélèvements en provenance de l'Hôpital Saint Philibert sont à déposer par les services de soins au Laboratoire de Biologie de Saint Philibert. Un cahier de traçabilité de dépôt de prélèvements (*HC3-ENR10 - Cahier de traçabilité des prélèvements d'anatomo-cyto-pathologie déposés au LBM St Philibert*) est à renseigner à l'accueil du laboratoire. Tous les champs doivent être complétés et il est demandé d'annoter un patient par ligne.

 Pour les prélèvements nécessitant un transport sur route (respect du triple emballage) :

- Mettre le pot dans un sachet de transport (+ absorbant).
- Mettre une étiquette patient sur le sachet de transport.
- Insérer la prescription dans la poche kangourou.

Prélèvements anatomo-pathologiques :

Prélèvements anatomo-pathologiques URGENTS : Bon d'Urgence	
<u>Sans fixateur</u> : flacon vide ou pot	
Ou compresse imbibée de sérum physiologique pour les petits fragments	
Types de prélèvements	Acheminement en « urgence immédiate »
✓ Examen extemporané, ✓ Prélèvement ganglionnaire (pour recherche de lymphome), ✓ Sarcome, tumeur pédiatrique, ✓ Foetus, ✓ Etude en biologie moléculaire, ✓ Biopsies musculaires, ✓ Etude en immunofluorescence (pour Saint Vincent de Paul), ✓ Vaccinothérapie.	✓ Prévenir 48 h à l'avance le service d'anatomie et cytologie pathologiques au 03.20.87.45.62 ou 42.13 en précisant le service demandeur, la date, l'heure et la nature du prélèvement ✓ Faire parvenir au service d'anatomie et cytologie pathologiques avant 17h en semaine (15h pour les biopsies musculaires) et avant 11h le samedi ✓ A remettre en mains propres au personnel d'anatomie et cytologie pathologiques

Seuls les examens ayant été soumis à cette procédure seront assurés avec certitude.

Des **protocoles spécifiques** sont disponibles sur intranet à l'emplacement : [Services Hospitaliers - Laboratoires - Protocoles - Prélèvements - Anapath.](#)

Prélèvements Anatomo-pathologiques **NON URGENTS** :

Acheminement non urgent:

- ✓ Isoler la fiche de liaison du flacon (pas de contamination par le formol)
- ✓ Identifier le contenant par une étiquette patient
- ✓ Numérotter les flacons si plusieurs

Grosses pièces opératoires : orienter la pièce (fils) si nécessaire,

Plusieurs contenants possibles :

Sachets TissueSAFE® pour pièce **fraîche** sous-vide (blocs opératoires Saint Philibert et Saint Vincent) : à conserver au réfrigérateur avant transport

Formol : choisir la taille adéquate du contenant par rapport au prélèvement :

- ✓ Flacons à bouchon bleu pré-remplis en formol
- ✓ Pots vides : 1 volume de formol dilué égal au 2/3 du volume de la pièce.

Biopsies ou petites pièces opératoires :

Petits flacons à bouchon bleu : **formol**

Etude en immunofluorescence (Saint Philibert et extérieurs au GHICL) :

Petits flacons bouchon vert : **liquide de Michel**

Prélèvements cytologiques :

Prélèvements cytologiques **URGENTS** : **Bon d'Urgence**

Sans fixateur

Acheminement en « urgence immédiate »:

- ✓ Faire parvenir au service d'anatomie et cytologie pathologiques dans les plus brefs délais avant 17h en semaine et avant 11h le samedi (sinon à conserver à 4°C)
- ✓ A remettre en mains propres au personnel d'anatomie et cytologie pathologiques

Types de prélèvements

LCR LBA Liquide articulaire	Particularité : cils bronchiques : ✓ Amenés immédiatement dans sérum physiologique à température ambiante ✓ Prévenir le service d'anatomie et cytologie pathologiques au 03.20.87.45.62 ou 42.13 la veille
-----------------------------------	--

Prélèvements Cytologiques **NON URGENTS** :

Acheminement non urgent :

- ✓ Isoler la fiche de liaison du flacon (pas de contamination par le fixateur)
- ✓ Identifier le contenant par une étiquette patient
- ✓ Numéroté les flacons si plusieurs

Plusieurs types de fixations possibles

<u>Alcool</u> : flacons bouchon jaune : Fixation immédiate en quantité équivalente au volume de liquide	<u>Lames fixées</u> : vaporiser un spray fixateur à + de 20 cm de la lame, laisser sécher avant de ranger dans les porte-lames.	<u>Lames sèches</u> : sécher à l'air libre au moins 10 mn avant de ranger dans les porte-lames.	<u>Cytolyt</u> : flacon 50 mL conique à bouchon bleu : Projeter le matériel et/ou rincer la seringue dans le tube cytolyt.	<u>Milieu liquide</u> : kit Thinprep (flacon bouchon blanc et cytobrush) : Détacher et déposer la tête de la brosse dans le flacon de fixateur après réalisation du frottis.
--	---	---	---	---

Prélèvements cytologiques usuels

Liquide urinaire, Liquide pleural, Liquide péricardique, Liquide d'ascite ou péritonéal, Aspiration bronchique	Alcool
--	--------

Prélèvements particuliers

Frottis cervico-vaginaux en cytologie conventionnelle :	Lames fixées
Frottis cervico-vaginaux en cytologie en couche mince :	Milieu liquide
Ponctions d'organes profonds :	<u>Lésion solide ou semi-solide</u> : cytolyt <u>Prélèvement purement liquidien</u> : alcool <u>Prélèvement superficiel</u> : étalement
Ganglions et autres prélèvements (cytologie voies biliaires, thyroïde...) :	Étalements secs et fixés à préciser sur la fiche de liaison et sur le porte-lame, ainsi que leur nombre

Les examens immunocytochimiques ne seront possibles que sur étalement sec.

PROTOCOLES D'ESSAIS CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES

Avant la mise en place d'un protocole, le chef de service d'Anatomie Pathologique doit être informé. Un cahier des charges du protocole d'essai clinique doit lui être adressé et les bons de demande soumis à son approbation :

- ✓ Nom du protocole,
- ✓ Marche à suivre,
- ✓ Durée,
- ✓ Envoi des échantillons à l'extérieur : la logistique de l'envoi est à la charge du responsable de l'essai
- ✓ Financement de la société de transport
- ✓ Commande du milieu de transport (ex : carboglace)
- ✓ Prise en charge des analyses,
- ✓ Et toute autre information permettant d'effectuer le protocole dans les meilleures conditions

Aucune analyse ne sera réalisée et aucun prélèvement ne sera conservé sans concertation.